

Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de Puy (Haute-Loire) qui félicitent la Convention sur ses travaux, lors de la séance du 30 germinal an II (19 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de Puy (Haute-Loire) qui félicitent la Convention sur ses travaux, lors de la séance du 30 germinal an II (19 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 53;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27695_t1_0053_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

tagne, vive le Comité de Salut public, vive les sans-culottes ».

LEDUC, BUNEL, ROSÉ, MARTIN, LEGENDRE, MORDUT-GUINEBERT, PLAT.

f

[La Comm., le trib. de paix de Montagne-la-forêt [St Aubin-du-Cormier], à la Conv.; s.d.] (1).

« Représentants,

Vous venez de précipiter dans l'abîme ces monstres, ces nouveaux conspirateurs, qui, sous le masque du patriotisme, ont tenté de nous ravir la liberté, et qui ont voulu nous replonger dans cet esclavage dur et avilissant dont nous sommes si heureusement sortis. Vous avez donc, encore une fois, sauvé la patrie. Grâce vous en soient mille fois rendues. Par des soins infatigables, par une surveillance toujours active, vous vous êtes montrés dignes d'être les fondateurs d'une République, la plus grande, la plus puissante et la plus heureuse de l'univers. Continuez, dignes législateurs, par des travaux aussi immenses que glorieux et utiles, vous allez à l'immortalité; et les générations futures vous sauront gré, comme nous, des bienfaits qu'elles auront reçus de vous.

Lancez la foudre sur toutes ces factions im-
pies, qui s'élèvent continuellement contre la République, qu'elles soient anéanties; et ne quittez votre poste que quand vous aurez assuré sa tranquillité et son bonheur.

Pour nous, inviolablement attachés à la Convention, comme au centre unique de toute réunion, nous ne cesserons jamais d'être soumis aux lois sages et justes qu'elle nous donne, et de les exécuter ponctuellement ».

MÉNAGER, GOUPIL, MERIENNE, DUVER, MONSODRY, SAMON, J. OZANNE, MALARD, ROGRIS, ANGET, BOMANDE, CHALMET.

g

[Les Adm. et l'agent nat. du distr. du Puy, à la Conv.; s.d.] (2).

« Représentants,

Jusqu'à quand abuseront-ils de notre patience, ces modernes Catilina, jusqu'à quand le peuple français sera-t-il le jouet de leurs intrigues et de leurs complots liberticides! Quoi! Ils voulaient nous donner un roi! et en cimenter le trône du sang des jacobins! Ils voulaient les scélérats, dans leur barbare fureur, armer contre les patriotes les bras de ces infâmes qui attendent dans le séjour du crime la peine due à leur forfait! Que dis-je, la Convention nationale, cette auguste assemblée, dépositaire de nos pouvoirs devait être anéantie et la liberté avec elle, ô comble de la perfidie et de la scélératesse! monstre que n'eussiez-vous jamais existé!

Que Pitt, l'ennemi du genre humain, que Coubourg, le Don Quichotte des aristocrates français et le ridicule chevalier de la tyrannie ger-

manique, se disputent l'honneur d'asservir une nation libre et généreuse, et mettent leur gloire à l'humilier de nouveau sous le sceptre d'un monarque, il n'y a rien là qui nous étonne: ils sont payés du sang des peuples pour soutenir la profession de mangeur d'hommes; mais que des hommes que la confiance nationale a tiré du néant pour les placer tout à coup au poste d'honneur de la plus belle révolution qui puisse signaler l'histoire de notre espèce; que des hommes que la faveur publique s'empressait de prévenir par ses encouragements et ses récompenses, ne se soient montrés les défenseurs si ardents du peuple que pour mieux renverser ses droits sacrés, qu'ils n'aient déclamé avec tant de chaleur contre la tyrannie, que pour accélérer le retour des tyrans et pour mieux en assurer le triomphe; qu'ils n'aient fait proclamer l'unité et l'indivisibilité de la République, que pour la déchirer plus facilement et l'anéantir d'un seul coup, c'est un comble de folie et de perversité dont les annales des nations n'offrent point d'exemple, et que les plus cruels supplices ne pourraient expier.

Qu'au moins les intrigants, les factieux de toute espèce tremblent donc une bonne fois. Qu'ils apprennent enfin, par une expérience de cinq années, et par le développement successif de l'esprit révolutionnaire, qu'aucun masque ne pourra désormais les dérober aux regards pénétrants d'une nation vraiment libre, et que c'est au moment qu'ils croient l'avoir endormie, que sa main redoutable les surprend, les arrête et les frappe.

Législateurs, vous qui répondez à la confiance de tant de millions d'hommes par l'énergie de vos services, intrépides et généreux montagnards, que vos succès et notre dévouement vous encouragent de plus en plus dans le poste pénible, mais glorieux, où nos vœux et le besoin de la patrie vous retiennent! nous ne souffrirons pas que d'autres mains achèvent votre ouvrage.

Portez à toute sa hauteur l'éternel édifice de la liberté française. Ecrasez du sommet de cet inébranlable rocher les traîtres, les conspirateurs et les tyrans, et propagez le règne de la vertu par cette conduite énergique, vous continuerez de mériter les couronnes civiques que vous prépare la reconnaissance nationale. Pour nous, administrateurs populaires et révolutionnaires, ennemis implacables des rois, des protecteurs, des régents, des triumvirs, et de toute espèce de souveraineté qui ne serait pas celle du peuple, nous jurons de périr avec vous pour sauver la liberté, l'égalité et la République, une indivisible et démocratique.

Tels sont, Citoyens législateurs, les vœux et les sentiments des citoyens du district du Puy et des administrateurs ».

LACHOUNYADINE, ARNAUD, ROUVIÈRE, LIOGIER, MONTELLIER, PORTAL.

h

[La Comm. de Champlitte, à la Conv.; 25 germ. II] (1).

« Le Conseil Général de la commune de Champlitte, réuni au lieu de ses séances ordi-

(1) C 298, pl. 1044, p. 28. Bⁱⁿ, 30 germ.; Rép., n° 121.

(2) C 298, pl. 1044, p. 20. Bⁱⁿ, 30 germ.; J. Sablier, n° 1268; M.Ü., XXXIX, 13.

(1) C 298, pl. 1044, p. 29. Bⁱⁿ, 30 germ.; 4 flor. (2^e suppl^t) et 6 flor. (suppl^t).